

Discours – Présentation nouvelle offre pédiatrique en Ille-et-Vilaine
Organisation pédiatrique de territoire : Projet Rey-Leroux et CHU de Rennes

Rennes - Mardi 4 juin 2019

Monsieur le Directeur général de l'ARS Bretagne,

Monsieur le Directeur académique,

Monsieur le Maire de La Bouëxière,

Monsieur le Président de l'Association Rey Leroux,

Madame la Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire de Rennes,

Madame la Directrice de la Polyclinique Saint-Laurent,

Monsieur le Directeur général du Centre Médical et Pédagogique Rennes-Beaulieu,

Mesdames et Messieurs, chères familles,

Ce jour marque une étape importante dans la réorganisation de l'offre de soins et d'accompagnement pour les enfants et les adolescents en situation de polyhandicap dans notre territoire avec et la rénovation de l'offre de rééducation-réadaptation (SSR) et d'accompagnement médico-social qui leur est destinés.

Cette recomposition a mobilisé de nombreux professionnels, je tiens ici, à les saluer et à les remercier pour leur grand professionnalisme.

Plusieurs constats :

- Une activité réalisée en SSR rééducation-réadaptation qui n'était plus suffisamment à la hauteur des besoins et des infrastructures inadaptées : vétusté préoccupante des secteurs hébergement et des plateaux techniques, des difficultés à

recruter des professionnels de santé, notamment pour les médecins et kinésithérapeutes, l'embolisation des secteurs spécialisés, voire de la pédiatrie au CHU qui ne peut plus assurer pleinement ses missions (consultations spécialisées et pluridisciplinaires, évaluations de jour, bilans plus complets,...).

- Un déficit de places d'**accueil en structures médico-sociales, notamment pour les enfants polyhandicapés**, avec le souhait des familles d'obtenir des réponses plus rapides, plus souples et plus modulables et notamment accueil réactif en secteur sanitaire (journées bilan en hôpital de jour, consultations pluridisciplinaires, séjours courts d'évaluation, réunions de concertations pluridisciplinaires..).

- **Des besoins de santé publique qui ne trouvaient pas de réponse structurée à ce jour sur notre territoire mettant en difficulté les familles et les soignants** : troubles du comportement alimentaire (obésité-anorexie), troubles sévères des apprentissages, accompagnement en moyen séjour des adolescents atteints de maladies chroniques associées à des difficultés éducatives et/ou sociales, un trouble psychologique ou psychiatrique, addictions...

- Nécessité de renforcer les différentes spécialités pour **offrir des délais de réponse plus courts et un accès à l'expertise mieux fléché** (pathologies nutritionnelles du nourrisson, filières orthopédiques et neurologiques).

Choix de réorganiser l'offre avec des parcours construits à partir des besoins des enfants **sur trois sites** : CHU, Centre Médical et Pédagogique Beaulieu et l'association Rey-Leroux à la Bouëxière.

1. **Un pôle d'expertise médical au CHU** : avec le développement de l'offre SSR en lien étroit avec la pédiatrie (médecine de spécialité et chirurgie). En complément des pathologies de l'appareil locomoteur ou des pathologies neurologiques, prise en charge des troubles de l'oralité, du polyhandicap, des troubles des apprentissages.

2. **Un pôle santé adolescent au Centre Médical et Pédagogique Beaulieu** et le partenariat avec l'Académie de Rennes a accompagné la réflexion menée avec une proposition d'adapter les dispositifs scolaires au public accueilli, en favorisant l'inclusion en milieu ordinaire avec la fondation des étudiants de France. Avec une prise en charge médicale en moyen séjour ou hôpital de jour et consultations, couplée à un accompagnement scolaire, éducatif, psychiatrique ou psychologique, et social.

3. **Un centre médico-social du handicap à Rey-Leroux** : Un renforcement de l'offre en institut d'éducation motrice (IEM) et établissement pour enfant et adolescent polyhandicapés (EEAP) à La Bouëxière, et un renforcement de l'offre médico-sociale polyhandicap à Rey-Leroux (institut d'éducation motrice - IEM et établissement pour enfant et adolescent polyhandicapés – EEAP).

Et enfin, le renforcement des collaborations, à travers **une gouvernance commune** de cette activité pour unifier les accompagnements, améliorer la coordination des acteurs, la qualité des prises en charge des patients et la réactivité.

Points de vigilance

Après avoir transféré son activité Soins de Suite et Réadaptation, l'association Rey Leroux à La Bouëxière : être collectivement vigilants pour maintenir les emplois sur la commune et pérenniser l'activité de l'association et son formidable site.

Malgré un contexte financier, budgétaire et humain difficile, vous avez su porter tous ensemble avec courage et détermination ce formidable projet.

Cet après-midi ne finalise pas seulement ce long processus que vous avez initié en 2015 mais pose également les fondations d'une nouvelle organisation territoriale de l'offre de soins pédiatrique et d'accompagnement pour les enfants et les adolescents en Ille-et-Vilaine qui continuera à évoluer et à s'adapter (projet à soutenir et à développer : résidence étudiante pour les étudiants polyhandicapés à Rennes, sur l'autisme et sa prise en charge).

A cet égard, je veux vous affirmer ma détermination à défendre l'offre de soins dans toute sa pluralité pour **lutter contre les inégalités sociales et territoriales** avec des

parcours coordonnés, identifiés, sécurisés et des délais de réponses les plus courts possibles pour les familles et les patients.

J'ai été extrêmement attachée, tout comme vous, à une **approche participative et concertée** de cette réorganisation dans le département, et je n'ai aucun doute que cette **coopération se poursuivra**.

Notre action, doit nous guider est de **toujours partir des besoins des personnes et construire des solutions durables et collectives pour y répondre**. Cela sous-entend l'adaptation des structures, le **décloisonnement**, la **simplification** des contraintes administratives et bien entendu la **concertation**.

Notre objectif est de collectivement relever le défi d'une **société plus accessible**, fraternelle et solidaire, proposer un parcours de soins et d'accompagnement tout au long de la vie, un continuum, de la petite enfance à l'âge adulte, et contribuer à l'autonomie et l'émancipation de ces personnes.

Je vous remercie.